

Mensuel - N° 371 - juillet et août 2019

TEMPLOUX

== infos ==



BROCANTE
24 & 25 AOÛT

La vie paroissiale en juillet et août



☛ **Dimanche 7 juillet** : messe à 10 heures 30 à la chapelle Sainte-Wivinne
Intentions: Charles Delvaux et famille Delvaux-Delchevalerie - les défunts des familles Denet-François, François-Michel, Denet-Wautelet et la famille Feller - Louis Massart et Elisabeth Leurquin - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zakarya - les défunts des familles Dejardin-Wième-Thonet et Neu - Elise Paquet.

Dimanche 14 juillet : messe à 10 heures 30.

Intentions: Marie-Thérèse Carpentier et la famille Kneip-Carpentier - la famille Poncin-Paillet - Joseph Massart et Maria Denruyter - Pol Bodson et la famille Bodson-Léonard - Jean-Marie Renaux - Flore Lemy, Gustave Euphrosine, Pascale Sellier, Alice Euphrosine - Léon Boseret, André Boseret, Odile Pinchart et Joseph Ripet.

☛ **Dimanche 21 juillet** : messe à 10 heures 30.

Intentions: les familles Piret-Bilande et Rolain-Alvarez - Clément et Louise Engelinus et la famille - Hubert Grégoire et Elise Bournonville, Ernest Bournonville et Marie Marloye - les défunts de la famille Mathieu-Leurquin - Yvonne Pirard et Alexandre Croonenborghs, Marcelle Giltaix et Clément Paquay, Louis Paquay - Philippe, Anne-Marie, Marie-Thérèse et Hilaire Delvaux.

☛ **Dimanche 28 juillet** : messe à 10 heures 30.

Intentions: la famille Poncin-Paillet - Myriam Strepenné - les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - Jacqueline Wéry - Marie-Louise, Marie-Thérèse et Elise Paquet.

☛ **Dimanche 4 août** : messe à 10 heures 30.

Intentions: Charles Delvaux et famille Delvaux-Delchevalerie - René Dethy, Jeanne Defense et Henriane Delgado - les défunts des familles Denet-François, François-Michel, Denet-Wautelet et la famille Feller - Renée Plateau - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zakarya - les défunts des familles Dejardin, Wième, Thonet et Neu.

☛ **Dimanche 11 août** : messe à 10 heures 30.

Intentions: Marie-Thérèse Carpentier et la famille Kneip-Carpentier - Odette Lemineur, Marcel Malotaux, la famille Lemineur-Guyette et la famille Malotaux-Booms - les familles Namur-Verreckt, Urbain-Hubot, Rodolfs-Dantinne et Martin-Dantinne - Franz Leurquin et Denise Hortencia - Pol Bodson et la famille Bodson-Léonard - Marie-Madeleine et Anne-Marie Allard.

☛ **Jeudi 15 août** : messe à 10 heures 30 au home Saint-Joseph

Intentions: Louisa Paquet, les familles Virlée-Paquet et Paquet-Feraïlle - Elise Paquet - Christian Laurent, les familles Laurent-Fiasse, Laurent-Thirion et Fiasse-Debuïsson.

☛ **Dimanche 18 août** : messe à 10 heures 30.

Intentions: la famille Poncin-Paillet - Clément et Louise Engelinus et la famille - Hubert Grégoire et Elise Bournonville, Ernest Bournonville et Marie Marloye - Angèle Massart - Freddy Filée - Bernadette Wéry.

☛ **Dimanche 25 août** : messe à 10 heures 30.


Intentions: les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - Robert Hennau - Louis Paquay.

LA SALLE SAINT-HILAIRE
0472/03.87.35





JULIET-AOÛT

mercredi 3 juillet : de 15h30 à 16h30 : passage du bibliobus

dimanche 7 juillet : fête à Sainte Wivinne  p. 14

lundi 29 juillet : recypark mobile  p. 22

24 & 25 août 2019 : 42^e brocante de Temploux  p. 1, 18 et 19

samedi 31 août : voyage des seniors et sympathisants  p. 12

DEVOIRS

ramassage papiers :
lundis 1^{er}, 15 et 29 juillet
lundis 12 et 26 août

ramassage PMC :
lundis 8 et 22 juillet
lundis 5 et 19 août

SCOLARITE REUSSIE

Enseignante primaire expérimentée encadre enfants en difficultés

Cours: français, mathématique, méthode de travail, aide aux devoirs.

Apprentissage individualisé et traditionnel, lecture et orthographe.

ALPHABETISATION

initiation et maîtrise de la langue française: adultes et enfants (cycle de 10 leçons).

Contact: 081/56.76.61 ou 0475/41.03.65

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212
Suarlée

tél. et fax 081 / 56.81.01

gsm 0475 / 58.71.57

remacleremy@gmail.com

www.remyremacle.be



**Pour la conception,
la réalisation et
l'entretien de tous vos
aménagement
extérieurs**

*Abattages, élagages dangereux,
tailles, terrassements, bordures,
allées, pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures,
plans d'eau en polyester,
location de compresseurs
et sablage*

DEVIS GRATUIT

19
20

14 - 18

NE NOUS OUBLIEZ PAS

En poursuivant l'évocation de la guerre de 1914 - 1918 où nous relations l'aventure des 64 déportés de Temploux¹, la photo-carte, représentant les cinq cercueils alignés devant l'école restait, pour nous le dernier épisode de cette affaire.

C'était sans compter sur le hasard. Lors d'une discussion avec un ami qui recherchait les tombes des soldats français morts en 1940, j'appris la présence d'un monument qui pourrait répondre à mes recherches. Je découvris ce monument adossé au mur du fond du cimetière, face à l'allée centrale.



Malgré les ravages du temps, seule apparaissait cette phrase *NE NOUS OUBLIEZ PAS* qui poussa ma curiosité à déchiffrer le texte.

La photo ci-contre montre le monument tel qu'il était début 2018.

Contact fut pris avec le Service Population-Etat civil (Cellules administratives Décès et Gestion des sépultures) de la Ville de Namur qui déclara avoir repris ce monument dans la liste *A désaffecter* mais en cherchait les propriétaires avant suppression éventuelle. Après explications et demande d'entretien, la Ville tint parole et fit le nettoyage nécessaire.

Le 11 novembre dernier, en présence d'une délégation de *la Relève* de Temploux, une gerbe fut déposée ; ils ne furent pas oubliés !

1) Voir *Temploux infos* n° 340 de novembre 2016



Le monument a été nettoyé par la Ville l'an dernier. La pierre tombale est fendue. Une plaque y est posée avec l'inscription suivante :

VOUS QUI PASSEZ
ARRETEZ VOUS UN INSTANT DEVANT CE MODESTE
MAIS IMPERRISSABLE SOUVENIR DE LA JEUNESSE DE TEMPLoux
AVEC ELLE PRIEZ POUR LE REPOS ETERNEL
DE NOS CHERS CONCITOYENS

Suivent les noms des cinq exilés repris sur la stèle

Historique

Le 30 août 1914, le Conseil communal de Temploux décide d'ériger un monument à la mémoire des victimes de la guerre.

Au Conseil du 1^{er} août 1919, il est décidé *d'élever un monument qui rappellera aux générations futures le nom des malheureuses victimes de la barbarie teutonne et des glorieux défenseurs de la Belgique tombés au champ d'honneur*. En sa séance du 5 septembre 1921, le Conseil communal accorde une concession à perpétuité au cimetière communal.

Le 29 décembre 1921, la Fédération des Déportés demande à l'administration communale, une concession de 9 m² au cimetière communal.

Suite aux accords, signés en 1922, les pays dont la Belgique, la France et l'Allemagne signent une convention de rapatriement des morts sur leurs territoires vers le pays d'origine.

On peut lire dans le journal *Vers L'Avenir* du 11 décembre 1926 : *Jeudi dernier à 4 h., [le 9 décembre] sont revenus les corps de cinq malheureux déportés de la paroisse* ². *Les cinq cercueils furent reçus au milieu de l'émotion générale. Les autorités communales et ecclésiastiques conduisirent les cinq cercueils à l'école ménagère, [l'école actuelle] aménagée en chapelle ardente. C'est là qu'ils resteront jusque demain à 13h½. (...) On fera la levée des corps à l'école ménagère ; de là, le cortège passera par la place, les pavés puis entrera à l'église où on chantera l'absoute suivie de l'enterrement.*

Le 2 septembre 1927, le Conseil vote un subside de 2500 frs pour l'érection d'un monument à élever sur la tombe des déportés morts en exil et inhumés dans la concession qui a été accordée au cimetière communal à la Fédération locale des déportés, ainsi que sur la tombe du combattant inhumé dans la même concession.

Assistaient à cette délibération MM Mouchard et Lumaye ³ pour que soient donnés au Conseil les renseignements nécessaires concernant l'exécution du travail qui sera fait sous la responsabilité de la Fédération des déportés et sous la surveillance du Conseil. Ils ont montré au Conseil une vue du monument à ériger ainsi que les plans relatifs à l'exécution du travail.

Le temps passant, les témoins disparaissent, la mémoire se dilue : à nous de la restituer aux générations futures. Afin qu'ils ne soient jamais oubliés.

André Stevelinck – Musée de Temploux

- 2) Le nom d'Emile Malburny figure sur la plaque du monument dans la cour de l'église ; il est rentré de déportation malade et est mort à Temploux le 6 août 1918. C'est pourquoi son corps n'est pas dans la tombe des déportés et qu'il ne faisait pas partie de la cérémonie du 9 décembre 1926.

Quant à Bernard Wautelet, soldat au 13^e de ligne, décédé le 28 avril 1918 à Boezinge (Langemark), son nom figure sur la stèle (voir page précédente). Pourtant, le 3 juillet 1922, le Conseil communal avait autorisé la section des Combattants de Temploux à *faire construire dans la concession lui accordée au cimetière communal, un caveau entièrement fermé pour y inhumer le corps du soldat Wautelet Bernard. Le caveau sera construit au bord de la concession de façon à ne pas empêcher ultérieurement la construction du calvaire.*

- 3) Florent Mouchard est resté en déportation durant 12 mois en Allemagne et François Lumaye, 4 mois et 8 jours.





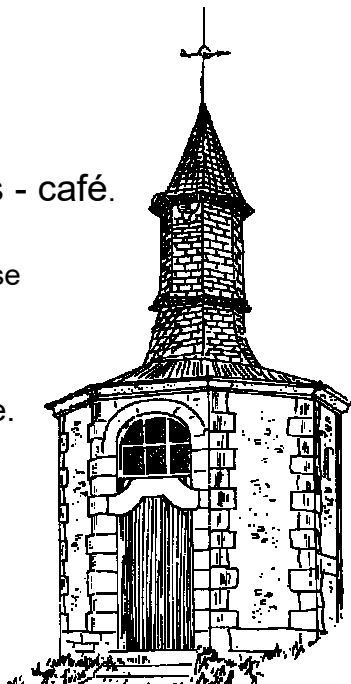
Le Drapeau de
la Fédération
locale des
Déportés.

*Collection
Musée de
Temploux*

RAPPEL

LA FETE A SAINTE-WIVINE LE DIMANCHE 7 JUILLET

- * Le matin, à **10 heures 30**, messe en plein air devant la chapelle.
- * A **11 heures 30**, l'apéro est offert.
- * Ensuite barbecue - salades - desserts - café.
- * Prix hors boisson : € 13,00 / personne
€ 2,50 pour le pain saucisse
- * Animation musicale
- * Le bénéfice du barbecue contribuera à la restauration des chapelles de notre village.
- * **Inscriptions par paiement sur le compte BE29 6511 5699 0664 de Temploux - Patrimoine le plus rapidement possible** (merci d'indiquer le nombre de repas).
- * Renseignements: Philippe Maesen
0475 / 491 777 ou briphil@temploux.be





EOLE-LIEN et la Brocante, ensemble pour produire de l'énergie

La coopérative EOLE-LIEN est un projet citoyen qui a pour objectif de produire de l'énergie renouvelable locale au bénéfice économique de ses coopérateurs et dans une perspective de développement de projets éthiques et solidaires.

Si le projet phare d'EOLE-LIEN est de construire et de gérer une éolienne citoyenne à Temploux, à l'été 2018, les membres du conseil d'administration ont eu l'idée de mener à bien un projet photovoltaïque en tiers investisseur, avec un partenaire local. En automne 2018, la coopérative a conclu un accord avec l'asbl Brocante de Temploux, propriétaire du hall de tennis, en vue de l'installation de panneaux photovoltaïque sur le toit de celui-ci.

Grâce aux panneaux, la facture d'électricité de la Brocante va diminuer. En compensation, pendant 10 ans, la Brocante va payer une "redevance" à EOLE-LIEN, qui récupère ainsi son investissement. Une convention "win-win", une première réalisation concrète pour EOLE-LIEN, et moins de CO2 dans l'atmosphère.

Le projet en chiffres

Les panneaux ont été installés début 2019, de sorte que la production a pu débuter dès le printemps. Temploux est équipé d'une installation industrielle photovoltaïque de 43.2 kWc sur le hall de tennis. Il s'agit d'un investissement de +/- 53.000 EUR pour 144 panneaux photovoltaïques de 300 Wc. La production est estimée à 36.700 kWh par an, l'équivalent de 10 ménages moyens.

2/3 de cette production sera autoconsommée par l'asbl Brocante de Temploux à un prix fixe qu'elle payera à EOLE-LIEN. Le dernier 1/3 sera revendu par EOLE-LIEN au fournisseur COCITER.

L'asbl Brocante ainsi que EOLE-LIEN ont un intérêt économique à ce que l'autoconsommation soit la plus importante possible : prix de vente plus élevé pour EOLE-LIEN et prix d'achat plus bas, pour la Brocante.

Après 10 ans d'exploitation par EOLE-LIEN, l'octroi de certificats verts se termine et l'asbl Brocante de Temploux devient pleine propriétaire de l'installation.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur ce projet ? N'hésitez pas à visiter le site d'EOLE-LIEN - <http://eole-lien.be/> (Onglet Photovoltaïque)

Xavier Cocu, pour Eole-Lien srl





Chaussée de Nivelles 224
5020 TEMPOUX



ACTESIA
IMMOBILIERE

VENTE - ACHAT - LOCATION - VALORISATION

ACTESIA vous offre un SERVICE COMPLET :

- ✓ une évaluation GRATUITE
- ✓ constitution d'un dossier COMPLET et son suivi de A à Z
- ✓ PROFESSIONNALISME et CONSEILS JUDICIEUX
- ✓ disponibilité, simplicité, écoute et EXCELLENTS RESULTATS
- ✓ une base de données fournies
- ✓ des outils marketing performants : brochure de qualité, conseils en home staging, photos HDR, PLANS 2D, ...



CONTACTEZ-NOUS : 0471 230 230 - email: laurence.ghigny@actesia.be

Aristo
Atelier d'Architectes

081/341342 - 0486/411827

Architecture - Certificats PEB



www.aristo-architectes.be



Ecole communale de Temploux

INSCRIPTIONS



Direction : Françoise Vanheule

Les 1^{er}, 2, 3 et 4 juillet de 9h à midi et du 19 au 30 août de 9h à midi

Lieu : secrétariat, 12 rue Colonel Maniette à 5020 Temploux

Sur rendez-vous au 081/566511.

Cherche pour l'année scolaire 2019/2020

deux personnes pour surveiller l'étude de 15h45' à 16h45'.

Pour connaître les conditions, contacter la direction au 081/566511.

MERCI.

ECHOS D'ECOLE

Parcours vélo en primaire

Sur l'initiative de Monsieur Collin, leur professeur d'éducation physique, tous les élèves de la section primaire ont passé une épreuve, dirons-nous, pour tester leur agilité, leur équilibre, à vélo.

Simple ? Pas toujours... Suivre les consignes, penser à la sécurité, imaginer rouler sur la route, projet bien mené et apprécié par cette classe de 4^{ème} primaire. Fille ou garçon, le sourire et tous ensemble en selle !

Les enfants de P4 de Madame Catherine



Portrait d'une jeune enseignante maternelle

Madame Céline vient de terminer un intérim de quelques mois avec les tout petits de 2 ans ½. S'investir dans la fonction n'est pas facile et, comme dit une ancienne institutrice retraitée, c'est un métier de passions. Croire qu'on ne fait que jouer en maternelle s'avère faux... Le jeu est essentiel bien entendu mais l'apprentissage démarre très vite tant sur le plan cognitif que social. Apprendre à parler, à décoder (lire), à avoir confiance en soi, à vivre avec les autres, à découvrir le monde et son milieu proche, à compter, tout un programme. Ce sont les premiers pas dans la société avec ses règles, ses hauts et ses bas. Avant tout, l'école maternelle c'est

du plaisir ! Madame Céline l'a compris et ses débuts dans l'enseignement ne peuvent que la pousser à continuer sur cette voie pour le bien-être des enfants.

Elle les a initiés au pop art (art urbain) et le résultat est haut en couleur et de qualité. Bonne route Madame Céline et qui sait, on se reverra à Temploux.

A. Vanheule, directrice



ABATTAGE / DEMONTAGE DANGEREUX • ELAGAGE TAILLE RAISONNEE • HAUBANNAGE – SECURISATION
BROYAGE ET DESSOUCHAGE • ENTRETIEN CRÉATION PARC ET JARDIN • VENTE BOIS DE CHAUFFAGE



Abelta
ABATTAGE ▶ ELAGAGE ▶ TAILLE



DEVIS GRATUIT

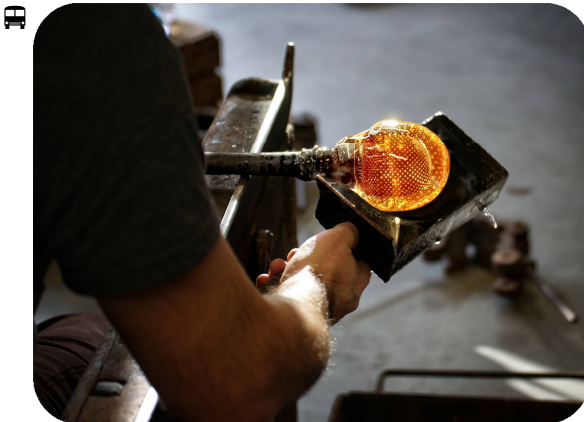
tél: 0474- 68 61 74
quentinrase@hotmail.com
5150 FLOREFFE

**CHANGEMENT
DE DATE**

Voyage des seniors et sympathisants !
le samedi **31 août** 2019

Nous vous proposons de participer à notre excursion annuelle.

🚌 Départ à 8 h 15 (devant l'église) pour **Liège** où nous découvrirons la Principauté d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Après un itinéraire dans les quartiers historiques de la vallée, en passant devant la spectaculaire gare « Calatrava » et le bâtiment moderniste de Médiacité, direction le point de vue de la citadelle. Ensuite, le car nous emmènera à Visé où nous embarquerons à bord du bateau « Pays de Liège » pour une croisière d'une durée de 2 heures de Visé à Liège. Nous prendrons le repas à bord.



Ensuite, direction Seraing pour une visite guidée du « **Cristal Discovery** » le musée du Val-Saint-Lambert avec ses pièces de collection, un film explicatif et une démonstration du savoir-faire de nos artisans mondialement renommés. Il est toutefois possible qu'une autre visite (surprise) soit proposée en lieu et place de celle-ci.

🚌 Retour vers Temploux prévu vers 19 h.

Prix : 75 € repas trois services inclus (hors boissons)

Les places étant limitées, la confirmation de votre participation doit être faite **au plus tard pour le 1^{er} août** par le paiement sur le compte n° BE06 7512 0505 6222 (indiquer svp nom et nombre de personnes)

🚌 Renseignements : André Vranckx au 0497/45.89.60.

Au plaisir de nous retrouver dans une ambiance chaleureuse !

120 ANS
ET TOUJOURS LE RYTHME.



VENEZ DÉCOUVRIR TOUS
NOS VÉHICULES PENDANT
LES JOURNÉES PORTES
OUVERTES LE 15 ET 16 JUIN

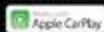
FAMILLE 500 À PD 8.990 €^{DF}

Célébrons notre anniversaire avec la nouvelle famille 500 édition spéciale 120th, un véritable concentré de style, de technologies et de connectivité. Bénéficiez jusqu'à 6 mois d'Apple MusicTM pour accéder à plus de 50 millions de chansons. Admirez sa carrosserie Bicolor Tuxedo ultra tendance et tous ses détails en noir et blanc.

(1) Extension de garantie à 50 ans ou kilométrage maximum de 100.000 km (2 ans garantie constructeur + 8 ans offert, assistance routière 2 ans gratuite comprise). Offre valable à l'achat d'une Fiat du 1^{er} au 30 juin 2019, sur une liste de véhicules identifiés et limités encore disponibles pendant cette période. (2) Offre TWC valable à l'achat d'une Fiat 500 POP 1.2 89 CV. Prix catalogue recommandé : 11.990 € moins la remise de base : 1.100 €, moins la prime de reprise : 5.000 €, moins la prime de stock : 500 €^{DF}. (3) Prime de reprise valable à l'achat d'une Fiat 500. Cette prime est valable à la reprise de votre véhicule et est réservée aux clients particuliers. Elle sera déduite du prix d'achat de votre nouveau véhicule et est en tout cas convertible en espèces. Le nom de l'acheteur du nouveau véhicule doit correspondre au nom du dernier propriétaire (nom repris sur le certificat d'immatriculation du véhicule repris). Le véhicule repris doit être immatriculé depuis au moins 5 mois au moment de la signature du contrat d'achat. (4) Prime de stock est valable sur une liste de véhicules, un véhicule identifié et en nombre limité et doit être avant le 30/06/2019. (5) Cette promotion est valable jusqu'au 30/06/2019 pour l'achat de certains modèles Fiat 500 Family, en accord avec les conditions générales disponibles sur le site www.fiat.be. Valable uniquement pour Apple MusicTM en Belgique. Certains produits et services compatibles ainsi qu'un compte iTunes sont nécessaires. Certaines conditions sont d'application; reportez-vous aux conditions générales de l'application dans votre pays à l'adresse suivante: <https://www.apple.com/legal/itunes/privacy>. Apple n'est pas un participant ni commanditaire de cette promotion. Apple MusicTM est une marque déposée d'Apple Inc. Les marques Beats by Dr. Dre, BeatsAudio, et le logo b sont déposés par Beats Electronics, LLC (D) à (S). Offres réservées aux clients particuliers valides du 01/06/2019 au 30/06/2019 dans le réseau Fiat participant. Retrouvez les conditions et le réseau participant sur www.fiat.be. E.R. Yann Chabert. Annonceur FCA Belgium SA, rue Jules Cochez 12 a - 1180 Bruxelles, RPM - Bruxelles, BCE 0400.354.731, KBC - IBAN BE 86 4829 0200 6150. Informations environnementales (ADR 169/03/2006) : www.fiat.be - Photos à titre illustratif et non contractuelles.



fiat.be



L'intégration Apple CarPlay nécessite un iPhone compatible. Apple CarPlay est une marque déposée d'Apple Inc.

4,2-7,0 L/100 KM NEDC 2.0 106-160 G/KM NEDC 2.0



Garage Fiat Tempoux
Chaussée de Nivelles, 230
www.fiat-tempoux.be - tél. 081/56.85.56



Le Tennis Club Temploux



Le club de tennis de Temploux, fondé en 1990 à la création de la plaine de jeux et de sports avec deux terrains, suivis rapidement de deux autres terrains en brique pilée, a connu un essor remarquable il y a six ans, avec la création du hall couvert, ses deux terrains supplémentaires et l'infrastructure complémentaire, vestiaires, douches, cuisine et un club-house pouvant accueillir 80 couverts.



Au premier juin de cette année 2019, le club comptait 360 membres en ordre de cotisation pour la saison été. Les compétitions se déroulent traditionnellement de fin avril à fin juin, et permettent, comme pour d'autres sports, de se mesurer aux autres clubs de notre région (Namur-Luxembourg).



Cette année notre club compte 54 équipes en compétition – 2 équipes nationales, 13 équipes dames, 13 équipes messieurs, 2 équipes double messieurs, 2 équipes double dames et 22 équipes jeunes. Le maximum compte tenu de nos infrastructures.



La première partie de la saison (fin avril – fin mai), les interclubs concernent les équipes messieurs, les équipes dames et les équipes jeunes – 13ans, 15 ans, 17 ans ; en juin les équipes régionales pour les hommes et dames de plus de 25, ou 35 ans, ainsi que les équipes jeunes 7 ans, 9 ans, 11ans ;

Les équipes qui terminent première de leur série rencontrent ensuite les vainqueurs des autres séries régionales (interclubs interséries) ; les vainqueurs des interséries sont déclarés champions Namur-Luxembourg.

Fait exceptionnel cette année, les 7 équipes dames ont gagné leur série et continuent leur route en intersérie, en même temps que



2 équipes messieurs et 2 équipes jeunes ; le site de la fédération – aftnet.be – pourra vous donner tous les détails sur les compétitions .

Juillet et août sont traditionnellement une période plus « calme ». Quoique : des événements importants s'y profilent encore, le tournoi officiel du club en simple, le tournoi de double et le tournoi de jeunes. Sans oublier les stages, tennis et multisports, organisés pour les jeunes par l'école de tennis .

En septembre, nous vous donnerons d'autres informations sur l'évolution du club et la préparation de la future saison d'hiver. D'ici là, vous pouvez nous rendre une petite visite et profiter de l'ambiance de notre club. La nouvelle terrasse et le clubhouse vous attendent, animés désormais par nos deux nouveaux gérants, Nicolas et Cédric, qui vous proposent à partir de 18 heures une restauration permanente, leur seul jour de fermeture étant le lundi.

Vincent Renaux, président



Le Salon de Coiffure
FABIENNE
vous reçoit tous les jours
sur rendez-vous

🏠 4, rue Sainte-Wivinne
5020 Temploux
Parking aisé

☎ Tél. 081/56 01 31
GSM 0475/69 23 58

💳 Pas de carte bancaire



Les vétérans de Temploux remportent la 29^e Veteran's Tino Cup

En 2015 nous avons, sous l'égide de François Lucas, créé une équipe de vétérans au club de Temploux pour nous inscrire au championnat Namur/Hainaut organisé par le Groupement de Football Vétérans Hainaut-Namur. Si la convivialité et l'esprit sportif sont des éléments primordiaux, l'aspect compétitif reste présent. Le championnat est composé d'une 1^{ère} et 2^e division, et les équipes sont soumises au système de montée et de descente.

Si la première année fut synonyme de montée en division 1 en terminant à une honorable 3^e place, la deuxième année fut par contre moins prolifique, et suite à un manque récurrent de joueurs, nous sommes descendus en deuxième division.

La troisième a été une année de reconstruction. En effet de nombreux joueurs sont venus renforcer l'équipe. Cet apport a permis de retrouver une ambiance tant sur le terrain qu'en dehors, ce qui redonna un élan positif pour finir à la deuxième place et retrouver la première division.

Cette saison confirme les graines semées l'année passée, tant par la cohésion et l'esprit d'équipe que par les qualités sportives, ce qui nous a fait terminer à une bonne 7^e place.

Mais le point d'orgue fut sans conteste le parcours réalisé en coupe, et la finale rocambolesque où menés à deux reprises, nous sommes parvenus à renverser la situation, pour nous imposer finalement aux penaltys sur le score de 4-5.

Prémises pour une saison 2019-2020 qui s'annonce sous les meilleurs auspices...

Mathieu Quertinmont



En haut de gauche à droite : Victor Capelle, Adrian Ciuculescu, Grégory Bolain, Mathieu Gauthier, Samuel Tannier, Benjamin Boursois, Julien Jaquemyns, Mathieu Quertinmont, Jean-François Martin, Hervé Dokir, Damien Van de Veken, David Massart, Julien Quertinmont, et Morgan Remy.

En bas : David Barnich, Sébastien Volangé, David Peteur, Olivier Vandenhoute, Christophe de Bourgh, Kevin Nieus, Stéphane Dobraenge et Marc Kesch.

Le Magic Land Théâtre
présente
1815, La Dernière Bataille



© Philippe Drost - Espérance

30 et 31 août 2019 - 20H00

La Templerie des hiboux
8, rue Sainte Wivinne, 5020 Temploux

Tarif : 20/15€ Réservations : 0484.855.212

**Ouverture de la saison
2019/2020!**



24 & 25 AOÛT 2019



CIRCULATION DANS LE VILLAGE LE VENDREDI 23 AOÛT

La veille de la brocante, dès 7 heures, l'accès au circuit sera interdit, tant pour les brocanteurs que pour les riverains, par toutes les rues annexes : rue Commandant Materne, rue des Fosses, rue sous l'église, rue Jean Fontaine, rue des blanchisseries, rue de la vannerie, rue du Hierdeau, rue Bout du village et rue Visart de Bocarmé. Les riverains habitant sur le circuit, pourront entrer dans le village par l'embranchement à la pharmacie (vers les rues Saint-Fargeau ou Arsène Grosjean) ou par la route de Spy (en venant de Spy). Il y aura donc un contrôle à ces deux points spécifiques et des gardes à toutes les rues annexes.

Ces mesures nous permettent de garantir une sécurité maximale sur le circuit car, durant toute cette journée, des véhicules circulent afin d'installer les stands aux différents coins du village. Même si cela cause quelques désagréments, c'est indispensable pour garantir la sécurité de tous.

Le comité de la brocante vous remercie pour votre compréhension et votre collaboration dans le respect des bénévoles qui garderont l'entrée du village.

Vous pourrez obtenir tous les renseignements nécessaires au 081/56.73.17.



MEETING LE 24 et 25 AOÛT

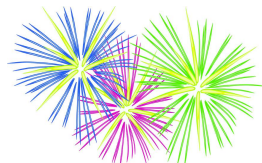
La concentration organisée par le club temploutois *Coxa Nostra* se déroulera sur les deux jours.

Le samedi soir vers 20 heures, un concert est prévu sous chapiteau près du hall sportif.

LA Boutique

Déjà plus de 40 ans de Brocante à Tempoux... imaginez le nombre d'objets collectors que cela a généré !

La Boutique installée au pied de l'église vous proposera durant tout le weekend les affiches de brocante grandeur nature et sous forme de cartes postales, des t-shirts, des casquettes et des décapoteurs, le tout floqué "Brocante" et bien d'autres choses.



Le feu d'artifice éclairera le ciel de la brocante le samedi 24 vers 22h30.

Infos : 081/567317
Permanences mercredi
et vendredi de 17 à 19 H
www.temploux.be

CONCOURS AUTOCOLLANT BROCANTE de TEMPLoux



24-25 AOÛT 2019



Avec cet autocollant sur votre véhicule, vous ferez la publicité de la brocante et vous pouvez gagner :

- ◆ jusqu'au 13 juillet :
un lunch pour deux à l'essentiel.



- ◆ du 14 juillet au 3 août :
un VTT adulte.

- ◆ du 4 au 23 août :
un chèque « bien-être » aux
Thermes de Spa.



25 AOÛT



En première page, vous avez pu découvrir l'affiche de la brocante 2019 réalisée par Francis Bergèse, le dessinateur de *Buck Danny*. Vous y avez probablement reconnu le plus célèbre pilote de chasse de Temploux...

Né le 12 juillet 1941 dans la Drôme, Francis Bergèse est aussi pilote d'aviation légère. Il devient dessinateur de la série *Buck Danny* à partir de 1983 avec *Mission Apocalypse*, en remplacement de son dessinateur historique, Victor Hubinon, mort en 1979.

Bergèse sera présent à Temploux le 25 août avec Benn, Francis Carin, Louis-Michel Carpentier, Ingrid De Vuyst, Bruno Gilson, Goum, Hélène V., Jean-Marc Krings, Christian Lamquet, Lapuss', Gilles Mezzomo, Mokiris, Pyel, Henri Reculé, Curd Ridel, Renaud, Rivera, Michel Rodrigue, Lucien Rollin, Roman Surzhenko, Warn's et Michel Weyland.

Cette liste a été arrêtée lors de la mise sous presse de ce numéro de *Temploux infos*. D'autres dessinateurs viendront s'y ajouter. N'hésitez pas à consulter www.temploux.be/festivalbd pour connaître toute l'actualité de ce festival.

LE P'TIT CABARET

Ouverture du bar 20h. Spectacle 20h30

Rue Lieutenant Colonel Mariette- 5020 Temploux
Maison des associations

Programme dernier trimestre 2019

- Samedi 28 septembre 2019

Laurent Vigneron
& The Po' Boys



- Samedi 26 octobre 2019

A déterminer



- Samedi 30 novembre 2019

Lucifer Mo' Blues



Réservations souhaitées

Sechehaye Jean Luc

GSM : 0475/448696

Mail : jl.sechehaye@gmail.com



N.B.H. CHAUFFAGE DEPANNAGE 7 JOURS 7

ENTRETIEN - REPARATION CHAUFFAGE CENTRAL
SANITAIRE

ENTRETIEN CHAUDIERE MAZOUT/GAZ	150 €
DETARTRAGE CHAUFFE-EAU (gaz)	119 €
DETARTRAGE BOILER électrique	164 €
RAMONAGE cheminée, charbon, mazout, gaz	67 €
RAMONAGE Insert (cassette)	74 €

GSM 0475/79.38.79

TVA et
déplacement
compris

L'espace Coiffure

Classique
Tendance
et Cérémonie

Mixte
et Enfants



SARAH
Vandenbosch

SUR RENDEZ-VOUS **0470 57 49 40**

sarah.vandenbosch@tpx.be

RUE DU SAUCY, 1 • 5020 TEMPLoux

Le 29 juillet de 9H30 à 11H30



Le Recyparc Mobile Un service de proximité au cœur des villes et des villages

pancarte informative sera installée 3 jours avant son passage pour attirer l'attention des riverains.

■ Que pourrons-nous déposer dans le Recyparc mobile ?

Les huiles et graisses de friture, les huiles de vidange (moteur) usagées, les piles, les déchets spéciaux des ménages (pots de peinture, solvants, extincteurs, produits phytos, radiographies, filtres à huile), les ampoules économiques, les tubes néon, les bris de verres plats et les seringues usagées, les détecteurs de fumées, la frigolite, les bouchons de liège, les écrans et petits DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques).

■ Ne seront pas repris :

les déchets encombrants, les déchets verts, le bois et les inertes ne pourront être collectés que dans les 3 recyparcs classiques situés sur notre commune.

Les dépôts de médicaments entamés ou périmés, les déchets pouvant contenir de l'amiante-ciment ainsi que des déchets de nature explosive ou radioactive sont strictement interdits.

www.bep-environnement.be
tél. 0800/99 899

Sauvons nos épicéas, haies etc.



L'été dernier suite à la sécheresse les sapins se sont retrouvés en "stress hydrique" et ont secrété une hormone de stress qui a attiré un insecte ravageur, le scolyte.

Cet insecte grand de 5mm mange le bois. Les larves boivent la sève et l'arbre peut alors abriter jusqu'à 10.000 insectes. Résultat : l'arbre meurt desséché. Les insectes passent alors au suivant et continuent leur travail.

Regardez autour de vous les haies et sapins, voyez galement au bois du Fays, les sapins deviennent roux et meurent.

La seule solution est de les couper et de les évacuer pour empêcher la prolifération de ces petits insectes et garder vert notre beau village.

Anne-Marie Aubert

LINDA FLORENT

Pédicure médicale
Se rend à domicile

0494 98 87 79



TMO

Travaux Massart Olivier

*Entretiens de parcs et jardins
Aménagements extérieurs
Prestation technique*

0479/80.82.19
olimassart@hotmail.com
TVA 0824.911.655

Devis gratuit



P.F. et funérarium
Pol-Emile

BODSON

à BOUGE, rue de Sardanson, 64

Une entreprise familiale à votre service
www.funerailles-bodson.be

081/20 19 90

Rudi REMACLE

Courtier en assurances



SUR RENDEZ-VOUS

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux

081/56 69 86 ou 081/56 77 19

rudi.remacle@portima.be

N° d'entreprise 0858.117.824

